

St Antonin Noble Val, le 3 mars 2026

à
Mesdames et Messieurs les délégués titulaires
De la Communauté de Communes QRGA

Mesdames et Messieurs les délégués titulaires,

Je vous prie de bien vouloir assister la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

Mardi 10 mars 2026 à la salle des Congrès de St Antonin Noble Val, à 18h00.

Ordre du jour :

Désignation du ou de la secrétaire de séance

1. Validation du procès-verbal du conseil communautaire du 27/01/2026
2. Compte rendu des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations.
3. BUDGET – vote du CFU
 - 3.1. Budget Général – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
 - 3.2. Budget Annexe Assainissement – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
 - 3.3. Budget Annexe Eau Potable – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
 - 3.4. Budget Annexe Locations Développement Economique – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
 - 3.5. Budget Annexe Office de Tourisme Intercommunal – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
 - 3.6. Budget Annexe ZA Pech Rondols – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
4. TIERS LIEU
 - 4.1. TIERS LIEU - Lancement du dispositif « Le Grand Concours » – Création et développement d'entreprise, édition 2026
 - 4.2. TIERS LIEU - Résidences d'artistes à La Fabrique Caylus – Partenariat avec l'association Festival des Arts en Balade et financement POCI – Année 2026
 - 4.3. TIERS LIEU - Demande de subventions au Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne pour le projet « ARGO – Programmes stratégiques de La Fabrique Caylus 2027–2029 »
5. PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE (PST)
 - 5.1. PST - Signature de la convention de partenariat avec l'association Montauban Services (Plateforme Mobilité 82) – Année 2026
 - 5.2. PST - Signature de la convention de partenariat avec l'association AGIRabcd – Année 2026

Siège administratif

23 place de l'hôtel de ville
BP 30 - 82140 Saint-Antonin-Noble-Val
05 63 30 67 01- contact@cc-qrga.fr
www.cc-qrga.fr





Q.R.G.A

Quercy Rouergue et
Gorges de l'Aveyron

5.3. PST - Signature de la convention de partenariat avec l'association ADIL82 – 2026

6. COMMUNAUTE DE COMMUNES

6.1. CdC - Modification de l'intérêt communautaire en matière d'actions sociales

6.2. CdC - Restitution de la compétence « Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) » aux communautés

7. ECONOMIE

7.1. ECO – Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la SASU BALTHAZAR

7.2. ECO – Mise en œuvre d'un accompagnement collectif ADEFPAT à destination de porteurs de projets économiques du territoire

7.3. ECO – Mise en œuvre d'un accompagnement collectif ADEFPAT sur les enjeux d'attractivité RH du secteur médico-social

7.4. ECO - Avenant au bail emphytéotique – Jardins des Gorges de l'Aveyron/CCQ.RGA

8 – EAU POTABLE – Approbation du PGSSE de Varen

9 - RESSOURCES HUMAINES

9.1. RH – Mise à jour du Règlement intérieur

9.2. RH - Mise à jour du Protocole relatif au temps de travail

9.3. RH - Approbation du RSU 2024

9.4. RH - Création d'emplois pour accroissement saisonnier d'activité

9.5. RH – ALSH – Délibération portant création d'un emploi permanent – animateur territorial

9.6. RH – CHEMINS - Délibération portant création d'un emploi permanent à temps complet et un emploi permanent à temps non complet pour tous les emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants - Article L332-8 du code général de la fonction publique

9.7. RH – RH - Délibération portant création d'un emploi permanent- Rédacteur principal 1ère classe -

9.8. RH – Délibération portant création d'un emploi permanent - Agent de maîtrise principal -

9.9. RH – Grotte - Création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité

9.10. RH – GROTTES – Délibération portant création d'un emploi permanent à temps non complet pour tous les emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants - Article L332-8 du code général de la fonction publique

QUESTIONS DIVERSES

Siège administratif

23 place de l'hôtel de ville

BP 30 - 82140 Saint-Antonin-Noble-Val

05 63 30 67 01- contact@cc-qrga.fr

www.cc-qrga.fr

Cordialement à vous,
Le Président.
Gilles BONSANG.

